



**Photo  
Obligatoire**  
(Photocopie  
Acceptée)

# BULLETIN D'ADHESION n° .... 2022/2023

**A remplir  
en majuscule**

Nom \_\_\_\_\_ Prénom \_\_\_\_\_ né(e) le \_\_\_\_/\_\_\_\_/\_\_\_\_

Adresse \_\_\_\_\_ ① \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ ② \_\_\_\_\_

CP \_\_\_\_\_ Ville \_\_\_\_\_

MAIL \_\_\_\_\_

## PERSONNES A PREVENIR EN CAS D'ACCIDENT

Nom	Prénom	Lien de parenté	Téléphone

## CALCUL DE LA COTISATION ANNUELLE

Cours	Activité	Jour	Heure	Tarif
1				€
2				€
3				€
4				€

Cotisation C.C.S **20.00 €**

\* Possibilité de régler en 1, 2 ou 3 fois (chèques en portefeuille)

Licence Fédération **€**

Nom de l'émetteur du chèque \_\_\_\_\_ **Total** **€**

1. Chèque :	Dépôt OCTOBRE	Montant	€
2. Chèque :	Dépôt NOVEMBRE	Montant	€
3. Chèque :	Dépôt DECEMBRE	Montant	€

### PIECES A FOURNIR OBLIGATOIREMENT :

Si l'adhérent ne fournit pas les pièces demandées, l'adhésion ne sera ni acceptée, ni validée.

1 certificat médical autorisant la pratique de l'activité(valable 3ans)

1 photos

1 autorisation parentale (au verso).

### Merci de prendre connaissance des dispositions suivantes

- J'autorise le CCS à publier des photos dans les médias, et sur le site internet du CCS,
- Je m'engage à régler la cotisation annuelle ci-dessus,
- Je prends connaissance du Règlement Intérieur remis ce jour,
- En cas d'arrêt de l'activité par l'adhérent en cours de saison, aucun remboursement ne sera effectué.
- Le CCS se réserve le droit de supprimer un cours si le nombre d'adhérent est inférieur ou égal à 5 personnes.
- Pas de cours pendant les vacances scolaires et jours fériés.

Fait à Bouc Bel Air, le

**Lu et approuvé**  
(mention manuscrite)

**Signature**

# AUTORISATION PARENTALE

(pour les mineurs)

Je soussigné(e) \_\_\_\_\_ (Père, Mère, Tuteur légal)  
(Nom et Prénom) (Rayer les mentions inutiles)

Autorise (mon fils, ma fille) \_\_\_\_\_  
(Rayer la mention inutile) (Nom et Prénom)

à pratiquer les activités

---

---

---

---

au sein du C.C.S.

Je respecte le règlement intérieur de l'Association et en particulier l'article 33 :

« Lors de chaque activité, les parents sont tenus d'accompagner les mineurs jusqu'à la salle à l'intérieur des complexes mis à disposition par la Mairie de Bouc Bel Air, où se déroulent les cours. L'enfant sera placé sous la responsabilité du professeur jusqu'à la fin de la séance. **Les parents devront s'assurer de la présence du professeur avant de laisser leur enfant dans les salles. Les parents reprendront leur enfant à l'endroit où ils l'ont laissé, dès la fin du cours** »

Fait à Bouc Bel Air, le \_\_\_\_ / \_\_\_\_ / \_\_\_\_\_

Signature